VERS. 11. — IN FREMITU CONCULCABIS TERRAM. Chanaanitidem triumphantis habitu ingressus es : hostes minimè repugnavêre; quippe cùm illos terrueris, pugnæ impares effecisti. Reddi potest Hebr. : *In fremitu conculcâsti* eam *regionem*, *et in furore contrivisti gentes*. Septuaginta : *In comminatione tuâ in pulverem comminues terram et in furore contères gentes.*

VERS. 12. — EGRESSUS ES IN SALUTEM POPULI TUI, IN SALUTEM CUM CHRISTO TUO. Hæc minimo negotio de Verbi incarnatione explicantur, quod minimè relicto Patris sinu, egressum est, ut intra Virginis viscera humanis membris indueretur. Misertus malorum quibus gens sua in Ægypto opprimebatur, egressus est cum Christo, scilicet cum Moyse, ut Israeli salutem afferret, eumque angustiis et captivitate, quibus ille detinebatur, liberaret.

PERCUSSISTI CAPUT DE DOMO IMPII; DENUDASTI FUNDAMENTUM EJUS USQUE AD COLLUM. Primores Ægyptiorum natos necâsti, *à primogenito Pharaonis, qui in solio ejus sedebat, usque ad primogenitum captivæ*, Exodi 12, 29. Et *caput domûs impii*, et *fundamentum ejus*. Hæc verba : *Denudâsti fundamentum ejus usque ad collum*, significant, à summo ad imum, vide Ezech. 13, 14; Mich. 1, 6; Is. 24, 18.

VERS. 13. — MALEDIXISTI SCEPTRIS EJUS, CAPITI BELLATORUM EJUS, etc. Pharaoni ejusque ducibus, turbinis instar in gentem tuam irruentibus, postquàm illa ex Ægypto egressa est; Exodi 14, 17. Hebræus ad verbum : *Percussisti inter tribus suas caput exercituum ejus*, vel, *feriisti armis* (baculis) *suis caput militum* (rusticorum) *ejus*. Propriis ipsorum armis confecti sunt, fortassè in transitu Erythræi. Interpretatio, quam primo loco dedimus ex Hebræo, magis placet. Mersus est inter agmina sua Pharao. Quæ sequuntur, ad Pharaonem ultrò animum referunt : Venientes ut turbo, exultantesque ut is *qui devorat pauperem in abscondito*. Secum illi aiebant, teste Moyse, Exod. 15, 9 : *Persequar et comprehendam, dividam spolia, implebitur anima mea.*

VERS. 14. — VIAM FECISTI IN MARI EQUIS TUIS. Aquas divisisti, ut quadrigæ tuæ iter aperires. Pergit Deum describere, ceu magni exercitûs imperatorem.

IN LUTO AQUARUM MULTARUM. Ad verbum : *Per acervum aquarum magnarum*. Maris aquæ acervorum instar, montium altitudine, ad utrumque Hebræorum latus steterunt, Exodi 15, 8 : *In spiritu furoris tui congregatæ sunt aquæ*, Hebr., *coacervatæ*.

VERS. 15. — AUDIVI, ET CONTURBATUS EST VENTER MEUS. Hæc nimirùm divinæ potestatis argumenta sunt, quibus sese terreri, ab exordio dixerat : *Domine, audivi auditionem tuam, et timui*. Cùm hæc prodigia meditor, totus horreo, moventur viscera, labia tremunt, et vocem edere prohibeor : *A voce contremuerunt labia mea*. Hebr. : *Ad vocem, ad famam horum, tremiscunt labia mea*. Tantarum rerum narratio et rumor fremitum mihi et horrorem, labiorumque tremorem pariunt.

INGREDIATUR PUTREDO IN OSSIBUS MEIS, ET SUBTER ME SCATEAT. Testatur hic propheta, se minimè vereri ne ossa sua putredine corripiantur, aut à vermibus vorentur; tametsi enim id evenerit, incolumitatem vitamque restituere, et quietem inter ærumnas largiri poterit Deus : *Ut requiescam in die tribulationis*. Aliter : Putredine vel intra ossa consumar, pabulum vermium sim; spe tamen divinæ opis non cadam; ex ipso quietem inter mala præstolabor, meamque gentem captivitate liberam intuebor. Ita explicari potest Vulgata.

At luculentior in Hebræo sententia est, juncta cum præcedentibus; atque ita et Septuaginta et interpretes plerique usurpavêre : Prodigiorum tuorum famâ *contremuerunt labia mea, invasit ossa mea putredo, et intra me contremui*. Septuaginta : *Exitmâit venter meus à voce orationis labiorum. Et ingressus est tremor in ossa mea, et subter* (intra) *me conturbata est habitudo mea*, forma mea exterior, vel ex aliis codicibus, *virtus mea*.

UT REQUIESCAM IN DIE TRIBULATIONIS : UT ASCENDAM AD POPULUM ACCINCTUM NOSTRUM. Hæc si cum superiore membro conjungas, explicatis ex nostrâ sententiâ Hebræo et Septuaginta, ita usurpari queunt : Auditâ prodigiorum tuorum narratione, exhorrui; at te juvante futurum spero ut inter ærumnas meas tranquillissimâ quiete fruat; fratres meos captivitate liberos me visurum, mihi polliceor, ac redeuntibus occursum. Hebræus : *Qui requiêturus sum in die calamitatis, ut ascendam ad populum transmigrationis nostræ*. Iter suum Babylonicum prædicere videtur, cùm scilicet ipse capillis per aerem raptus, prandium Danieli, in leonum caveâ posito, detulit, Dan. 14. Eo tempore *ascendit ad populum transmigrationis* Juda, fratresque Babylone captivos vidit. Aliter : *Ut ascendam ad populum vastationis nostræ*, ut, abeuntibus Chaldæis, in patriam revertar, ibique gentis miserrimæ reliquias inveniam. Prodigiosum certè divinæ clementiæ beneficium erga Habacuc fuit, ut eversâ Hierosolymâ, fratribusque Babylonem translatis, ipse quietus in Judæâ viveret; multòque majus alterum, ut cives suos Babylone captivos, nemine aut prohibente aut vidente, spectaret. Hic locus cum vers. 20 hujus capitis congruit, ubi propheta, narrato terrore, quo ipse occupabatur, Dei opera intuens, ait se sperare futurum ut munificam illius potestatem experiretur, et Deus in medio sui furoris æstu misericordiæ suæ reminisceretur.

VERS. 16. — FICUS ENIM NON FLOREBIT. Hoc malorum et ærumnarum tempore, dùm Chaldæi Judæam depopulabuntur, ignemque et gladium ubique ferent, neque florebit ficus, neque vinea fructum feret, etc, Aliter : *Ficus non floreat, non sit germen in vineis*, universa latè regio vastata direptaque squaleat; nihil me prohibebit quin certam in Domino fiduciam collocem : *Ego autem in Domino gaudebo*, etc.

MENTIETUR OPUS OLIVÆ. Familiari locutione Hebræi et Latini vineam, agrum, collem mendaces nuncupant, ubi agricolæ aut coloni spem fallant. Horatius, lib. 3, ode 1 :

Non verberatæ grandine vineæ,
Fundusque mendax

Et lib. 1, epist. 7 :

Spem mentita seges.

Item lib. 3, ode 13 :

. . . . *Segetis certa fides meæ.*

VERS. 17. — EXULTABO IN DEO JESU MEO. Fidelium lætitia, solatium, spes, vita Christus est Jesus. Eo absente, nonnisi falsas delicias exhibet mundus. Ipse unus prophetarum ac patriarcharum desiderium et solatium fuit : *Abraham... exultavit ut videret diem meum; vidit, et gavisus est*. Joan. 8, 56. Hebræus et Septuaginta : *Exultabo in Deo servatore meo*; vel, in Deo qui me servaturus est, discrimine liberaturus, vindicaturus.

VERS. 18. — PONET PEDES MEOS QUASI CERVORUM, ut ex hostium manibus effugiam, in montes et rupes evadam : *Et super excelsa mea deducet me*. Futurum prædicit ut Dei beneficio sibi contingat sævitiam Chaldæorum vitare, vitesque et locus sibi sit, in sublimia et inaccessa loca elabendi, ubi victor eucharisticum carmen Deo canat : *Deducet me victor in Psalmis canentem*. Reddi potest : In sublimia me ducet. *Profectò puellarum musicis instrumentis canentium*. Postrema hæc verba in fronte nonnullorum Psalmorum leguntur, eaque hic carminis Habacuc partem non esse arbitror. Vide nos in Psalmos, et dissertatione de Instrumentis musicis. Nota est musica apud Hebræos, quemadmodùm *Selah*, quam vocem in capitis hujus versiculis 3, 9 et 13, legimus. Vel orationi addidit Propheta, ut carmen totum in religiosis cœtibus canendum sese tradidisse significaret.

IN SOPHONIAM
PROLEGOMENON.

(AUCTORE CALMET.)

Sophonias, filius Chusi, nepos Godoliæ, abnepos Amariæ, filiæ Ezechiæ, è tribu Simeonis, si fides habeatur Pseudo-Epiphanio cæterisque ejus furfaris, et ortus in monte *Sarabarha*. Quis iste locus, silente Scripturâ, incertum; facilè *Saraa* prope Esthaol, in tribu Simeonis, cui nomini adjectum est *Beth*, sive *Batha*, *Domum* vel *moram* sonans, ut *Sarabatha*, sit *Domus Saraa*. Sed hæ meræ conjecturæ; quemadmodùm nihil certiùs afferri potest de illo oraculo, quod Sophoniæ adscribitur, quo opportunius fuisse dicitur, si Hierosolyma in longum et latum porrecta condita fuisset. Solemne etiam Judæorum effatum refert S. Hieronymus, Comment. in Sophon., initio; nimirùm nunquàm in Scripturâ patres vel avos prophetarum exprimi, nisi eodem prophetiæ dono insignes fuerint; quod proinde in causâ fuit, cur Chusi, Amarias, Godolias, et Ezechias avi Sophoniæ in censu Prophetarum haberentur. Hæc tamen nihilo meliora sunt, quàm quæ ab aliis de eodem prophetâ ex illustri genere nato tradantur. His enim fucum fecit Ezechiæ nomen inter avos ejusdem viri, malè cum rege cognomine confusum. S. Clemens Alexandrinus Stromatum lib. 5, verba hæc tanquàm ex Sophoniâ accepta depromit : *Et assumpsit me spiritus, et sustulit me in quintum cœlum, et contemplabor angelos qui Domini vocabantur, et diadema eorum impositum in S. Spiritu, et erat sedes uniuscujusque eorum septuplò major lucis solis orientis, habitantes in templo salutis, et laudantes Deum ineffabilem altissimum.*

Paruit idem propheta sub Josiâ; munusque ante duodevigesimum ejusdem regis annum, quo ille purgare ditionem suam invento legis libro aggressus est, 4 Reg. 22, inivisse, ex eo potissimùm colligimus, quòd scelera et licentiam in magistratibus Juda simul et idololatriam ubique regnantem acrioribus verbis reprehendit. Aliud etiam ejusdem rei documentum præbent oracula de futurâ Ninives captivitate, et imperii Assyrii excidio, cap. 2, 13; utrumque enim non citiùs quàm anno 16. Josiæ assignandum est, si Nabopolassaro in Chaldæos regnanti annos 21 cum Beroso tribuamus. apud Joseph., l. 10 Antiq., c. 2, n. 13. Componendus est igitur Sophonias cum inito à Josiâ regno, quo idololatria commune malum tolerabatur.

In primo operis capite omnes æquè populos ultioni cædique à Domino destinatos minis verbisque exagitat, invectus potissimùm in Judam, et Philisthæos, quos designat amaro illo dicterio : *Qui transiliunt limen*. Alterum caput in Philisthæos imponditur, quorum urbes evertendas, et in potestatem hostium tradendas, quin et omnes à Judæis jure proprio occupandas prænuntiat : Eadem pariter minatur Moabitis, Ammonitis, Æthiopibusque, alio nomine Chusim, nempe Arabibus plagam orientalem in extremâ orâ maris Rubri tenentibus. Tandem succedunt oracula de excidio Assyriorum et Ninives. Tertium caput in duas partes distribuitur, quarum prima invectivas et ruinas complectitur; in secundâ verò ad contraria studia versus propheta, facta melioris status et solvendæ captivitatis spe Judæos solatur; plura tamen identidem miscet, nonnisi de Ecclesiâ Jesu Christi, et futuro Christianorum statu ad litteram intelligenda, uti fusiùs in commentario docuimus.

ROSENMULLERI
IN ZEPHANIAM PROŒMIUM.

Zephania, filius Chusi, nepos Gedaliæ, abnepos Amariæ, filii Hiskiæ, gente non ignobili ortus videtur, cùm non solùm pater illius, verum etiam avus proavus et abavus memorentur. Quinimò ob Hiskiæ

nomen inter majores suos commemoratum adeò magnificè de vatis nostri gente cum aliis Judæis sentit Aben Esra, ut Hiskiæ, regis Judæ, abnepotem censeat; quod in medio relinquit Davides Kimchi, faciliùs autem sibi persuadet Huetius (1) quod et tempora aptè conveniant, et alia vix cogitari possit causa, cur non pater solus Zephaniæ sit oppositus, sed explicatâ præterea stemmatis serie genus ab hoc capite, contra scriptorum sacrorum prophetarumque omnium morem sit repetitum, quàm ut clarissimo et sanctissimo parente prognatum fuisse prophetam appareret. Verùm ipsa illa temporis ratio, quam pro se facere opinatur Huetius, ipsius sententiæ obstare videtur. Ab Hiskiâ rege enim ad Josiam, cujus tempore vaticinatus est Zephania, non nisi tres sunt generationes; ab abavo autem suo Hiskia quartâ jam generatione distat noster. Nec alius, præter Manassen, filius in veterem Hebræorum monumentis historicis memoratur (2). Cùm Hiskiæ nomen pluribus inter veteres Hebræos hominibus esset commune, simile veri non est, nostram *regis Judæ* appellationem, quam aliàs adjicere solent scriptores Hebræi, hìc omisisse, si ex illo genus traxisset.

Zephaniam sua oracula regnante in Judæos Josiâ edidisse, disertè testatur libri inscriptio, quam à vate ipso profectam esse, non est cur dubitemus. Cùm autem Josias 31 annis regno præfuerit, disceptatum magnoperè est inter viros doctos, num sub regni primordiis, et antequàm sacra repurgare rex pius incepisset decimo octavo imperii anno, an verò post restauratum cultum Jovanum Zephania quæ hoc libro continentur cecinerit? Quod ita erucre conabimur, ut indagemus et exploremus quæ vaticinia ipsa passim offerunt temporis, quo sunt edita indicia (3). Atque ea quidem religionis in regno Judaico statum exhibent eum, quo superstitio institutaque majorum perversa de imperio certarent cum veneratione Jovæ purâ moribusque integris et emendatis. Inde ritus peregrinos vides mixtos cum religione avità, pios et modestos Jovæ cultores cum impiis, suis opibus elatis et fretis, detestandi cultûs Baalitici reliquias (1, 4) cum castioris venerationis initiis. Inde adorantes in tectis signa cœlestia, et jurantes per Jovam additis de astrorum nominibus (1, 5), sacerdotes Jovæ constitutos remanentibus simul Baalis sacrificulis, idolorum simulacra nondùm deleta (1, 5), templum frequenter adeuntes, sed ritu profano, præcepta divina quotidiè populo exposita, sed leges simul vitiatas à sacerdotibus (3, 4). Jam libri Chronicorum tres regni Josiani distinguunt periodos, 2 Chron. 33, 4-7. *Primam* ad *duodecimum* usque *annum*, quâ, etsi ipse rex addictus esset religioni Jovanæ, cultus tamen peregrini eodem quo à majoribus instituti erant modò remanebant. Hàc itaque tempestate, vigente adhuc idololatriâ, sermò nec esse poterat de *reliquiis Baalis* (1, 4), nec de legibus Jovæ populo quotidiè ante oculos positis, nec denique de sacerdotibus præcepta divina subtrahentibus, quæ scilicet omnia religionis emendandæ initia jam facta respiciunt. *Alteram* ab anno *duodecimo* ad *decimum octavum*, quâ, postquàm idolis delendis manus admovisset rex pius magna quidem Judæorum pars ad castiorem reverteret cultum, nec tamen non reliquiæ quædam cultûs Baalitici superessent. Josiæ enim renovandæ theocratiæ studium primo quo efferveseeret tempore non impedire poterat, quominùs cultus, quem reducebat, purior, ritibus deformaretur peregrinis et superstitione admixtâ. Qualem religionis statum oraculis Zephaniæ adumbratum deprehendimus; nec is diversus est ab eo qui conspicitur in Jeremiæ vaticiniis ad Josiæ regnum pertinentibus, quorum unum, quod tempus in titulo habet notatum 1, 1-19, anno Josiæ *decimo tertio* tribuitur, reliqua, hoc regnum spectantia, annum Josiæ *decimum octavum* non possunt excedere, veluti oraculum 11, 1-17. Talem autem religionis statum etiam per *tertiam* regnantis Josiæ periodum, ab anno *decimo octavo*, quo cultus restitutus est, ad finem regni, ne invaluisse putemus verba vetant 2 Chron. 34, 33: *abstulitque Josias abominanda idolorum sacra ex omni Israelitarum regione, ita ut cunctos qui invenirentur in terrâ Israelis colere faceret Jovam, deum eorum, rege vivente non defecerunt à Jovâ, deo patrum.* Fieri utique non poterat, ut tali ætate cultûs Baalitici reliquiæ, peregrini ritus, legum depravatio, Baalis sacrificuli et simulacra de astrorum in ipsâ Hierosolymâ, sub oculis quasi regis Jovæ maximè addicti, conspicerentur. Quibus perpensis verisimillimum videtur, Zephaniæ quæ supersunt oracula edita esse *annis Josiæ mediis*, inter cœptam videlicet et perfectam sacrorum emendationem. Cui tempori apprimè convenit quòd vates populis quibusdam Hebræis tunc inimicis, Assyriis, Philisthæis, Ammonitis, Moabitis et Cuschæis, cladem et interitum minatur, qui illâ ætate, cùm jam volverentur magnæ rerum Asiaticarum mutationes, nondùm quidem perspicuè cognosci, nihilo tamen minùs conjectura poterat attingi à mente providâ et sagaci (1). Illarum gentium interitum noster verò in universum tantùm prædicit, nec à quonam populo exercituumve duce exitium illis afferendum sit, præsignificat. Eamdem generalem vaticinandi rationem rectè observat à Coelln deprehendi in Jeremiæ oraculis iis, quæ Zephaniæ sunt æqualia; et in reliquis, cùm fata jamjam instarent, editis, Chaldæi cum Nebucadnezare, duce, expressis verbis indicantur.

Libri hujus vaticinii (2) argumentum versatur cum

(1) *Demonstrat. Evang.* Propos. 4, p. 512, edit. Lips. Nec alienus ab ejus sententiâ est Eichhorn, *Isagog. in V. T.* part. 3, p. 299, edit. sec.

(2) Vid. 2 Reg. 20, 21; 21, 1.

(3) Quam in rem cùm subtiliùs aliis interpretibus inquisiverit Dan. A. Coelln, V. S. V. in *Spicileg. Observat. exeget. criticar. in Zephan. vaticinia*, p. 6, seqq. eum ducem sequimur.

(1) Quod accuratiùs exponit A. Coelln, l. 1, p. 16, seqq.

(2) Recentiorum quorumdam sententiam, contineri

in acerbâ vehementique scelerum exprobratione, tum in gravi imminentis urbi totique regno Judaico vastationis comminatione, ita tamen, ut, pro more prophetarum suavissimas promissiones de regno Jovæ egregiè instaurando subnectat, quibus piorum illius cultorum animi erigerentur. Hoc autem ordine procedit vates, ut primò feralem illam ac ultimam denuntiet cladem populo adeò jam contumaci, ut nullum ampliùs resipiscentiæ jam daret locum. Deinde temperat minas istas, dùm hostibus quoque, tam Assyriis, quàm reliquis, divinam minatur vindictam, quod adeò crudeliter habuissent populum Judaicum. Hinc objurgationes repetit, et strictim scelera perstrinxit, quæ inter Judæos tunc regnabant. Postremò, plura et tempore et argumento diversa oracula hoc libro, refellit à Coelln, l. 1, p. 29.

conversâ ad pios oratione, spem eis facit temporum felicissimorum, quibus Jova populo Judaico emendato atque à sceleribus repurgato nomen laudemque conciliaturus sit inter omnes orbis terræ populos.

Stylo utitur Zephanias plano ac simplici, neque ad Jesaianæ aut Habacucianæ orationis elegantiam, gravitatem atque sublimitatem assurgit (1). Cum Jeremiâ, æquali suo, et universam sermònis faciem, et singulas adeò dictiones ac loquendi formulas communes habet (2). Ezechiel aliquoties nostrum est imitatus. (3)

(1) Pluribus hoc argumentum persecutus est à Coelln, l. 1, p. 24, seqq.

(2) Vid., e. c., Zeph. 1, 5, et conf. Jerem. 8, 2, et Zeph. 1, 12; col. Jerem. 48, 11.

(3) Vid. 1, 18, col. Ezech. 7, 19; Zeph. 3, 4, coll. Ezech. 22, 26.

PRÉFACE SUR SOPHONIE.

(BIBLE DE VENCE.)

I. Analyse de la prophétie de Sophonie selon le sens littéral et immédiat.

Sophonie commence par annoncer les vengeances que le Seigneur exercera sur Juda et sur Jérusalem. Le Seigneur étendra sa main sur tout ce pays; il en exterminera les habitants; il les punira de leurs infidélités. Les habitants de Jérusalem seront livrés à un carnage affreux. Le Seigneur visitera cette ville dans l'effusion de sa colère, et portera la lumière des lampes jusque dans les lieux les plus cachés : les richesses de cette ville seront livrées au pillage; les hommes marcheront comme des aveugles sous le poids de l'indignation du Seigneur (chap. 1). Le prophète exhorte les méchants à prévenir les vengeances célestes : il invite les humbles à s'attacher à la justice et à l'humilité, pour se mettre ainsi à couvert de la colère du Seigneur. Il annonce la désolation du pays des Philistins, et prédit que ce pays deviendra le partage des enfants de Juda au retour de leur captivité. Il annonce les vengeances du Seigneur sur les Moabites et les Ammonites : les enfants de Juda pilleront ce pays, et alors le Seigneur sera reconnu de toutes les nations. Le prophète annonce aussi la colère du Seigneur contre les Éthiopiens. Il prédit la désolation de l'Assyrie, et la ruine de Ninive (chap. 2). Le prophète revient ensuite contre Jérusalem : il lui reproche ses infidélités, et lui annonce le jour des vengeances du Seigneur. Mais en même temps il prédit son rétablissement, la réunion de tous les peuples dans l'adoration du vrai Dieu, la fidélité des enfants d'Israël, la délivrance et le rétablissement de la maison de Juda, qu'il désigne sous le nom de celle qui boitait, le rappel et la réunion de la maison d'Israël, qu'il désigne sous le nom de celle qui était rejetée : la paix et la gloire de toute la maison de Jacob (chap. 3). Tel est le précis de la prophétie de Sophonie.

II. Réflexions sur la prophétie de Sophonie : instructions et mystères qu'elle renferme. Remarque de saint Jérôme sur les menaces de Sophonie contre Juda et contre Jérusalem.

On peut donc rapporter toute cette prophétie à trois objets principaux : les vengeances du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem; les vengeances du Seigneur sur les Philistins, les Moabites, les Ammonites, les Éthiopiens et les Assyriens; la délivrance, la réunion et le rétablissement des deux maisons d'Israël et de Juda.

Dès le commencement de la prophétie de Sophonie, saint Jérôme nous fait remarquer sous quel point de vue nous devons considérer les vengeances du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem. *J'étendrai la main*, dit le Seigneur, *sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem.* C'est en expliquant cette parole que saint Jérôme s'exprime en ces termes : « A cause de notre « Seigneur qui tire son origine de la tribu de Juda, et « à cause de Jérusalem au milieu de laquelle a régné « Juda, c'est-à-dire, au milieu de laquelle Jésus-Christ « même, Notre-Seigneur et Notre-Sauveur, a jeté les « premiers fondements de son règne, disons que, quand « l'iniquité se sera multipliée, quand la charité se « sera refroidie dans le cœur de la multitude, quand « aux approches de l'avénement du Seigneur, la foi se « sera montrée rare sur la terre, en sorte que les élus « mêmes soient exposés à la tentation; alors le Sei- « gneur, pour punir les pécheurs, étendra sa main « sur Juda, c'est-à-dire sur ceux qui croient confesser « le nom du Seigneur, et sur Jérusalem, c'est-à-dire, « sur l'Eglise qui a mérité d'être appelée de ce nom « à cause de la paix qui lui est procurée par Jésus- « Christ : *Propter Dominum qui de tribu Juda ortus « est, et propter Jerusalem in quâ regnavit Judas, hoc « est, Dominus atque Salvator, dicamus, quando multi- « plicata fuerit iniquitas, et refrixerit charitas multorum,*

« *et veniente Domino, rara fides apparuerit in terrâ, in* « *tantum ut tententur electi Dei; tunc extendere Domi-* « *num ad suppliciа peccatorum manum suam super* « *Judam, qui sibi videtur nomen Domini confiteri, et* « *super Jerusalem, Ecclesiam quæ ex pace sortita voca-* « *bulum est.* » Et plus loin, expliquant cette parole du Seigneur : *Je porterai la lumière des lampes jusque dans les lieux les plus cachés de Jérusalem*, il dit : « Le Seigneur examinera ainsi à la lumière de la « lampe Jérusalem, c'est-à-dire, son Église; et il ti- « rera vengeance de ceux qui méprisent sa parole : « *Scrutabitur Dominus Jerusalem, id est, Ecclesiam* « *suam, cum lucernâ, et ulciscetur super viros contem-* « *ptores.* Et il se trouve fort bien, continue ce père, « que *Jérusalem*, qui signifie *vision de paix*, était au- « paravant appelée *Jébus*, qui signifie *foulée aux pieds;* « car l'Église était elle-même *Jébus*, lorsqu'elle était « foulée aux pieds par les nations infidèles, et qu'elle « était exposée aux insultes et aux outrages du dé- « mon; mais depuis que la paix du Seigneur a com- « mencé à habiter en elle, et qu'elle a commencé à « jouir de la paix, elle a acquis le nom de *Jérusalem* : « *Rectè autem Jerusalem, id est, Ecclesia, quæ priùs* « *Jebus vocabatur, quod dicitur conculcata, quando* « *conculcabatur à gentibus, et dæmonum ludibrium erat,* « *dicta est Jebus; et postquàm cœpit in eâ pax habitare* « *Domini, et factus est in pace locus ejus, nomen Jeru-* « *salem sortita est.* Comme il arrivera donc dans les « derniers temps, selon que nous l'avons souvent ré- « pété, que l'iniquité s'étant multipliée, la charité se « refroidira, que la lumière du soleil se retirera de « Jérusalem, et qu'il y aura sur la terre un si grand « ravage, que le salut sera difficile même aux élus; « alors le Seigneur recherchera, à la lumière de sa « parole et de son jugement, tous les vices qui se « trouveront dans Jérusalem : *Quia igitur in novissimo* « *tempore, quod sæpè jam diximus, multiplicatâ ini-* « *quitate, refrigescet charitas, et solis lumen recedet ab* « *Jerusalem, et tanta erit vastitas ut difficiliè salventur* « *etiam electi Dei; tunc in lucernâ sermonis sui atque* « *rationis omnia vitia scrutabitur Dominus in Jerusa-* « *lem.* » Et plus loin encore, lorsque le prophète, tournant ses reproches contre Jérusalem, s'écrie : *Malheur à la ville qui irrite le Seigneur*, etc., le saint docteur s'exprime ainsi : « Que personne ne soit sur- « pris, comme je l'ai souvent dit, de voir que j'ex- « plique tout ceci comme étant prononcé contre l'É- « glise, puisqu'on doit savoir que dans les saintes « Écritures, Jérusalem est toujours le type et la « figure de l'Église : *Nec moveat aliquem, ut sæpè jam* « *dixi, quòd hæc adversùm Ecclesiam dicta interpreter,* « *cùm sciat Jerusalem in Scripturis sanctis semper ty-* « *pum habere Ecclesiæ.* »

Le jour du Seigneur est proche, dit le prophète, *et ce jour sera un jour de colère, un jour de tristesse et de serrement de cœur, un jour d'affliction et de misère, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuages et de tempêtes.* Ce jour est celui où le Seigneur devait exercer ses vengeances sur Juda et sur Jérusalem. Ce jour est donc ce jour de tribulation dont parle Habacuc; ce jour grand et terrible dont parle Joël, ce grand jour de la colère de l'Agneau, dont parle saint Jean; ce jour où doit éclater le fléau désigné par saint Jean sous le nom de *second malheur*, annoncé dans l'Apocalypse par les symboles qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau, le son de la sixième trompette, et l'effusion de la sixième coupe, et représenté dans les prophètes par le fléau qui tomba sur Juda et sur Jérusalem au temps de Nabuchodonosor. Mais que dit le prophète? *Cherchez le Seigneur, vous tous qui êtes humbles sur la terre, et qui agissez selon ses préceptes. Cherchez la justice, cherchez l'humilité, afin que vous puissiez être à couvert au jour de la colère du Seigneur.* Voilà donc le moyen de prévenir la colère du Seigneur, et de trouver un asile sous les ailes de la miséricorde, au jour où il fera éclater ses vengeances : c'est de s'appliquer sincèrement à chercher le Seigneur : *Quærite Dominum.* C'est de le chercher, non par de vaines contemplations, ni par des désirs infructueux, mais par une application continuelle à rechercher la justice et l'humilité. L'iniquité et l'orgueil, qui en est la source, s'unissent pour attirer sa colère; la justice et l'humilité peuvent seules, par leur accord, attirer sa miséricorde : *Quærite justitiam, quærite humilitatem* (1). Il faut rechercher la justice en s'appliquant à pratiquer fidèlement les préceptes du Seigneur; il faut rechercher l'humilité en reconnaissant sincèrement que nous n'avons de nous-mêmes que le mensonge et le péché; que notre justice vient de Dieu par la foi en Jésus-Christ qui en est la source; que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu; qu'à lui est due toute la gloire du bien que nous opérons avec sa grâce. En vain rechercherions-nous la justice, si nous ne recherchons en même temps l'humilité. *Israël recherchait la justice, et il n'y est point parvenu, pourquoi?* dit l'Apôtre (2); *parce qu'il la cherchait, non par la foi, mais comme par les œuvres. Ils ont méconnu la justice qui vient de Dieu* (3); *et s'efforçant d'établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu.* Ils ont recherché la justice, mais ils l'ont recherchée avec orgueil, et comme s'ils eussent pu y parvenir par leurs propres forces. Ils n'ont pas compris que c'est par la foi que l'on parvient à la justice, et qu'en

(1) La Vulgate porte : *Quærite justum; quærite mansuetum* : ce qui pourrait aussi signifier : Cherchez ce qui est juste, cherchez ce qui est doux, c'est-à-dire, ce qui appartient à la justice et à la douceur. Mais cette douceur est proprement ici celle dont parle Jésus-Christ, lorsqu'il dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Matth. 11, 29). Et quoique l'expression ici employée puisse signifier en même temps l'humilité et la douceur, elle signifie encore plus particulièrement l'humilité, comme on le voit non seulement par son étymologie, mais encore par cette parole de Salomon : *Gloriam præcedit humilitas* (Prov. 15, 33). L'expression de Sophonie peut donc se traduire : *Quærite justitiam, quærite humilitatem.*

(2) Rom. 9, 31, 32 : *Israel sectando legem justitiæ in legem justitiæ non pervenit. Quare? quia non ex fide, sed quasi ex operibus.*

(3) Rom. 10, 3. *Ignorantes justitiam Dei, et suam*

vain on cherche la justice, si l'on ne cherche en même temps l'humilité : *Quærite justitiam, quærite humilitatem.* Rechercher le Seigneur en recherchant la justice et l'humilité, c'est l'unique moyen de prévenir sa colère, et de trouver un asile auprès de lui au jour de ses vengeances; ce n'est qu'à ceux qui le chercheront ainsi, en joignant l'humilité à la pratique de ses préceptes, qu'il fait espérer de pouvoir être à couvert au jour où il fera éclater les jugements de sa justice contre ceux qui violent ses préceptes, et qui s'abandonnent à l'orgueil de leur cœur : *Quærite Dominum, omnes humiles* (1) *terræ, qui judicium ejus operatis; quærite justitiam, quærite humilitatem, si quomodò abscondamini in die iræ* (2) *Domini.*

III. Suite des réflexions sur la prophétie de Sophonie. Remarque de S. Jérôme sur les menaces de Sophonie contre Ninive.

Le prophète annonce ensuite les vengeances que Dieu exercera sur les Philistins, sur les Moabites et les Ammonites, sur les Éthiopiens et sur les Assyriens; et il insiste principalement sur la désolation que devait éprouver Ninive. Nous avons déjà fait remarquer que Ninive pourrait représenter Rome païenne; mais saint Jérôme considère ici cette ville sous un autre point de vue. « Il me paraît, dit ce père, que ce que le prophète « dit ici de Ninive doit s'expliquer par ce qui en est « écrit dans les prophéties de Jonas et de Nahum. Dans « Jonas, ce qui est dit de Ninive, qui fit pénitence à la « prédication de ce prophète, nous l'avons expliqué de « l'Église composée de l'assemblée des gentils conver- « tis à la foi. Dans Nahum, ce qui est dit de la con- « damnation de Ninive, nous l'avons expliqué du monde « réprouvé. *In Jonâ quidem Niniven... Ecclesiam in-* « *terpretati sumus de gentibus congregatam; in Nahum* « *verò super mundo intelligentiam temperavimus.* Ici il « n'est pas difficile d'expliquer du monde réprouvé « ce que Sophonie dit de Ninive; mais il n'en est pas « de même si nous considérons Ninive comme figure « de l'Église; car, à la première vue, il semble que ce « soit un blasphème de dire de l'Église ce que Sopho- « nie dit de Ninive : qu'elle deviendra semblable à un « désert, et à un lieu par où personne ne passe; que « les bêtes y habiteront, et qu'on lui dira avec insulte : « Voilà donc cette ville livrée au mal, qui se tenait si « fière et si assurée, et qui disait dans son cœur : Je « suis l'unique, et après moi il n'y en a point d'autre. « Comment a-t-elle été changée en un désert et en une « retraite de bêtes sauvages? *De Ecclesiâ autem videtur* « *primâ fronte esse blasphemum, quòd... ea futura sit invia* « *et deserta, et bestiæ habitent in eâ, et postea ei cum in-* « *sultatione dicatur : Hæc est civitas malis dedita, quæ* « *habitabat in spe, quæ dicebat in corde suo : Ego sum,* « *et non est præter me ampliùs : quomodò facta est in so-* « *litudinem, pascua bestiarum?* Mais, continue ce père, « celui qui considérera ces paroles de l'Apôtre : Dans « les derniers jours il viendra des temps fâcheux, « et il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, « avares, glorieux, superbes, médisants, désobéissants « à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, des- « titués des sentiments les plus naturels, perfides, ca- « lomniateurs, intempérants, inhumains, ennemis de « tout bien, traîtres, insolents, enflés d'orgueil, et plus « amateurs de la volupté que de Dieu, qui auront une « apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité « et l'esprit : *Sed qui consideraverit illud apostolicum in* « *quo dicitur : In novissimis temporibus instabunt tem-* « *pora pessima; et erunt homines suâ amatores, avari, ar-* « *rogantes, superbi, blasphemi, parentibus non obedien-* « *tes, ingrati, scelesti, sine affectione, sine pace, accusa-* « *tores, intemperantes, crudeles, odio habentes bonum,* « *proditores, temerarii, inflati, voluptatum amatores ma-* « *gis quàm Dei, habentes formam pietatis, virtutem au-* « *tem ejus abnegantes;* celui qui considérera aussi ce « qui est dit dans l'Évangile, que, l'iniquité se multi- « pliant, la charité de plusieurs se refroidira, jusque-là « qu'alors s'accomplira cette autre parole : Pensez- « vous, lorsque le Fils de l'homme viendra, qu'il trouve « de la foi sur la terre? *Nec non et hoc quod in Evan-* « *gelio scriptum est, quòd, multiplicatâ iniquitate, refri-* « *gescat charitas multorum, in tantum ut in illo tempore* « *compleatur : Verùmtamen veniens Filius hominis, pu-* « *tas inveniet fidem super terram?* Celui-là ne s'éton- « nera plus que, dans la dernière désolation de l'É- « glise, lorsque l'Antechrist régnera, l'Église doive être « réduite en solitude, livrée aux bêtes sauvages, et « exposée à souffrir tout ce que décrit ici le prophète : « *Non mirabitur de extremâ Ecclesiæ vastitate, quòd, re-* « *gnante Antichristo, redigenda sit in solitudinem, et tra-* « *denda bestiis, et passura quæcumque nunc propheta de-* « *scribit.* Car si Dieu n'a pas épargné les branches na- « turelles, et s'il les a rompues à cause de leur infidé- « lité; s'il a séché le lit des fleuves, et changé les « fontaines d'eaux vives en lieux secs et arides; s'il a « changé une terre autrefois fertile en un désert aussi « stérile que si l'on y avait semé du sel, à cause de la « malice de ses habitants : *Si enim Deus propter infi-* « *delitatem ramis naturalibus non pepercit, sed fregit eos;* « *et posuit flumina in desertum, et fontes aquarum in si-* « *tim, terram fructiferam in salsuginem, propter mali-* « *tiam habitatorum ejus;* pourquoi ne pourrait-il pas « punir à leur tour ceux dont le psalmiste avait dit : Il « a changé leurs déserts en des lieux arrosés d'eaux, « et leur terre brûlée en des sources d'eaux vives, et « il l'a donnée à habiter à ceux qui languissaient de « faim, etc.? Pourquoi ne pourrait-il pas abattre et « retrancher ceux qui, ayant été pris de l'olivier sau- « vage, avaient été entés sur la tige de l'olivier franc, « si, venant à oublier le bienfait qu'ils ont reçu, ils se « retirent de celui qui les a formés, et adorent l'Assy- « rien? Pourquoi ne pourrait-il pas alors les rappeler « à cette sécheresse et à cette aridité dans laquelle ils « avaient été autrefois? *Cur non è contrario eos de qui-* « *bus dixerat : Posuit desertum in paludes aquarum, et* « *terram sine aquâ in fontes aquarum, et habitare fecit* « *ibi esurientes, et cætera; et quos inserui de oleastro in*

quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti.

(1) Vulg., *mansueti terræ.* Hebr., *humiles terræ.*

(2) Vulg., *furoris.* Hebr., *iræ.*

« *radicem bonæ olivæ, si immemores beneficii recesserint* « *à conditore suo, et adoraverint Assyrium, evertat, et ad* « *eamdem sitim reducat, in quâ priùs fuerant?* » C'est-à-dire, que, selon la pensée de saint Jérôme, Ninive peut être regardée comme figure, non pas précisément de l'Église proprement dite et considérée comme l'assemblée de tous les fidèles, Juifs ou gentils, mais seulement comme figure des nations qui sont dans l'Église, ou, selon l'expression de saint Jérôme, de l'Église considérée comme l'assemblée des nations : *Niniven.. Ecclesiam interpretati sumus de gentibus congregatam.* Ninive était une ville de gentils; elle fut convertie à la prédication de Jonas; elle retomba dans l'infidélité, et elle mérita d'éprouver les vengeances que les prophètes du Seigneur lui annoncent. C'est un exemple et une instruction pour toutes les nations qui ont été appelées à la foi. Dans leur origine elles étaient semblables aux Ninivites; elles ont été converties à la prédication des apôtres ou de leurs successeurs; mais si elles retombent dans l'infidélité, elles s'exposent à éprouver l'effet des menaces prononcées contre les Ninivites. En effet, sur combien de peuples les vengeances du Seigneur n'ont-elles pas déjà éclaté? Le schisme a emporté les églises d'Asie; l'Afrique n'est plus. Quels ravages n'a-t-on pas vus dans l'Europe? Et qui de nous peut s'assurer que le royaume de Dieu ne lui sera pas ôté pour être transféré à une nation qui porte des fruits en abondance? Ne cherchons point à nous faire illusion. Ce malheur ne peut arriver à l'Église; mais aucun des peuples qui la composent actuellement ne peut dire : Cela ne m'arrivera pas.

IV. Suite des réflexions sur la prophétie de Sophonie. Remarques sur les promesses faites à Jérusalem et à la maison de Juda.

Mais revenons à Jérusalem, qui est seule la figure de l'Église proprement dite. Nous avons parlé des menaces que le prophète fait à Jérusalem et à Juda, et qui regardent particulièrement les prévaricateurs qui sont mêlés avec les justes dans le sein de l'Église; considérons maintenant les promesses que le prophète fait à Jérusalem et à Juda, et qui appartiennent particulièrement et même uniquement à l'Église. En effet, ces magnifiques promesses n'ont eu qu'un accomplissement très-imparfait dans le rétablissement de Jérusalem et de la maison de Jacob, au retour de la captivité de Babylone. Jérusalem fut alors assez longtemps à se rétablir; il n'y eut qu'une partie des Juifs qui revinrent de leur dispersion : ils eurent encore bien des malheurs à éprouver, et rien n'égale le malheur terrible qui est tombé sur eux après la mort de Jésus-Christ. Ce n'est donc point dans ces temps reculés qu'il faut chercher le véritable accomplissement des promesses faites à Jérusalem et à la maison de Jacob.

Ces promesses si imparfaitement accomplies, au retour de la captivité, ont eu un accomplissement plus parfait dans l'établissement de l'Église. Le Seigneur s'est montré au milieu de son peuple en la personne de Jésus-Christ et par Jésus-Christ; il a sauvé son peuple en le retirant de l'esclavage du péché; il y a eu dans Israël des restes sauvés par grâce : la multitude des nations s'est soumise au joug de la foi, et s'est réunie avec les Juifs fidèles pour invoquer le nom du Seigneur dans l'union d'un même esprit. Mais ce n'est point encore là l'entier et dernier accomplissement des promesses faites à Jérusalem. Le Seigneur lui promet qu'elle n'aura plus à craindre aucun mal : *Non timebis malum ultra.* Et cependant combien de maux l'Église n'a-t-elle pas déjà éprouvés depuis ces jours heureux? Jésus-Christ et ses apôtres lui annoncent qu'elle en souffrira de plus grands encore vers la fin des temps. Ces promesses magnifiques doivent donc avoir un nouvel accomplissement lorsque tous ces maux finiront.

Mais en vain le Juif charnel espère-t-il que ces promesses auront à son égard un accomplissement littéral au temps du Messie qu'il attend. En vain les millénaires ont-ils eux-mêmes prétendu que toutes ces magnifiques promesses auraient en effet un accomplissement littéral au temps de ce règne de mille ans annoncé dans l'Apocalyse, et dont ils se formaient une fausse idée. En vain prétendrait-on aussi attribuer à la nation juive au temps de son rappel, les magnifiques promesses faites à Juda et à Jérusalem. Le Messie que les Juifs attendent est venu en la personne de Jésus-Christ. Le règne de mille ans est celui que Jésus-Christ exerce sur la terre depuis son ascension, et particulièrement depuis qu'ayant renversé le règne de l'idolatrie, il a fait éclater sur la terre sa puissance en la personne des princes chrétiens. Le rappel et le retour du Juif incrédule est représenté dans les prophètes par le rappel et le retour de l'infidèle maison d'Israël, et par sa réunion avec la maison de Juda, qui représente l'Église de Jésus-Christ. C'est donc à l'Église même de Jésus-Christ qu'appartiennent les promesses faites à Juda et à Jérusalem. Elle est cette Jérusalem à laquelle Samarie et Sodome seront données pour filles; elle est cette maison de Juda à laquelle la maison d'Israël sera réunie pour ne plus former avec elle qu'une seule famille; c'est à elle que le peuple juif sera réuni pour ne plus former avec elle qu'un seul peuple : ce ne sera qu'après cette réunion que Jésus-Christ viendra la délivrer pour toujours de tous maux; et c'est alors que seront pleinement accomplies sur elle toutes les magnifiques promesses que les prophètes adressent à Juda et à Jérusalem.

Fille de Sion, dit Sophonie, *chantez des cantiques de louange; Israël, poussez des cris d'allégresse; fille de Jérusalem, soyez remplie de joie, et tressaillez de tout votre cœur; parce que le Seigneur a effacé le jugement prononcé contre vous; il a éloigné de vous vos ennemis. Le Seigneur, le Roi d'Israël sera au milieu de vous; vous ne craindrez plus à l'avenir aucun mal... En ce temps-là je ferai mourir tous ceux qui vous avaient affligée : je sauverai celle qui boitait, et je ferai revenir celle qui avait été chassée; et je rendrai le nom de ce peuple célèbre dans tous les pays où il avait été en opprobre; en ce temps-là où je vous ramènerai, en ce temps-là où je vous rassemblerai; car je rendrai votre nom célèbre parmi tous les peuples de la terre, lorsque j'aurai fait revenir à leurs yeux tous vos captifs, dit le Seigneur.* Les invitations du prophète s'adressent d'abord à Sion devenue comme autrefois le centre commun des deux maisons au temps de leur réunion, c'est-à-dire, à l'Église même de Jésus-Christ dans le sein de laquelle se trouveront un jour réunies les deux maisons, c'est-à dire, les deux peuples. *Lauda, filia Sion.* Ensuite il s'adresse à tout Israël, c'est-à-dire, aux deux maisons réunies, aux deux peuples considérés comme ne faisant plus qu'un seul peuple : *Jubila, Israel.* Il s'adresse à Jérusalem bâtie sur le mont de Sion, et étant elle-même comme Sion le centre commun des deux maisons réunies, et représentant aussi elle-même l'Église de Jésus Christ dans le sein de laquelle les deux peuples seront un jour réunis : *Lauda et exulta in omni corde, filia Jerusalem.* Mais enfin que lui annonce-t-il? l'entière réconciliation de ses enfants, dont la condamnation est effacée; la défaite de ses ennemis, qui vont être écartés loin d'elle; la présence même de son Seigneur, de son Dieu, de son Roi, qui va habiter au milieu d'elle; enfin la paix et la félicité pleine et entière dont elle va jouir. La colère du Seigneur a d'abord éclaté sur la maison d'Israël, c'est-à-dire, sur les Juifs incrédules; ensuite elle a éclaté sur la maison même de Juda, c'est-à dire, sur les chrétiens prévaricateurs : de nouvelles infidélités pourront même encore attirer sur le peuple chrétien de nouveaux châtiments. Mais le temps viendra où le Seigneur oubliera sa colère pour se souvenir de sa miséricorde envers son peuple : il ramènera les Juifs incrédules; il rappellera les chrétiens prévaricateurs; il effacera les jugements qu'il a prononcés contre les uns et contre les autres; il effacera les arrêts que sa justice a prononcés contre ces deux peuples, qui ne formeront plus alors qu'un seul peuple : *Abstulit Dominus judicium tuum.* Depuis longtemps le Seigneur se sert, et jusqu'à la fin il continuera de se servir des ennemies du nom chrétien, pour exercer ses vengeances sur le peuple chrétien; mais le temps viendra où le Seigneur, effaçant les jugements qu'il a prononcés contre son peuple, écartera loin de son peuple cette nation ennemie dont il se sera servi pour exercer ses jugements. Les nations infidèles s'étant irritées contre le peuple du Seigneur, et ayant conjuré sa perte, le Seigneur fera éclater sur elles sa colère; il exterminera ceux qui auront corrompu la terre par leurs impiétés et leurs violences; et il écartera ainsi pour toujours les ennemis de son peuple : *Avertit inimicos tuos.* Alors le Roi d'Israël, le Seigneur, sera au milieu de son peuple, et son peuple ne craindra plus aucun mal. Il est évident que cette parole n'a point eu son accomplissement au retour de la captivité de Babylone. Le Seigneur ne parut point alors au milieu de son peuple; et son peuple ne fut point alors affranchi de tous maux. Au temps du premier avénement de Jésus-Christ, cette parole, qui renferme deux promesses, ne fut accomplie qu'à l'égard d'une seule : le Roi d'Israël, le Seigneur, parut au milieu de son peuple. Mais la seconde promesse ne fut point accomplie : le peuple du Seigneur ne fut point encore alors affranchi de tous maux. Ce ne sera qu'au dernier avénement de Jésus-Christ que les deux promesses renfermées dans cette parole seront pleinement accomplies. Le Roi d'Israël, le Seigneur, sera au milieu de son peuple, et son peuple sera affranchi pour toujours de tous maux : *J'entendis une grande voix qui venait du trône*, dit saint Jean, *et qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; et il demeurera avec eux; et ils seront son peuple, et Dieu demeurant avec eux sera leur Dieu. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus. Les pleurs, les cris et les travaux cesseront, parce que tout ce qui appartenait au premier état sera passé.* Voilà précisément ce que nous dit le prophète. Le Roi d'Israël, le Seigneur, sera au milieu de son peuple, c'est-à-dire, au milieu de deux peuples réunis en un seul peuple; et le peuple du Seigneur n'aura plus aucun mal à craindre : *Rex Israel, Dominus, in medio tui : non timebis malum ultra.* En ce temps-là, non seulement le Seigneur éloignera pour toujours les méchants qui avaient affligé son peuple, mais il les exterminera pour toujours, et il ne les éloignera qu'en les exterminant. *Car il est bien juste devant Dieu*, dit l'Apôtre, *qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent, et qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel et paraîtra avec les anges, qui sont les ministres de sa puissance, lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui souffriront la peine d'une éternelle damnation, étant confondus par la face du Seigneur et par la gloire de sa puissance.* Alors seront exterminés pour toujours ceux qui auront corrompu la terre, et qui auront tenu dans l'oppression le peuple du Seigneur : *Ecce ego interficiam omnes qui afflixerunt te in die illo.* Alors le Seigneur sauvera celle qui boitait, et il fera revenir celle qui avait été chassée. Alors il sauvera la maison de Juda, qui boitait entre le culte du Seigneur et le culte des idoles, et il fera revenir la maison d'Israël qu'il avait chassée. La maison d'Israël chassée, c'est le Juif incrédule rejeté. La maison de Juda qui boite entre le culte de Dieu et le culte des idoles, c'est le peuple chrétien mêlé de justes et de prévaricateurs, c'est-à-dire, mêlé d'hommes fidèles qui demeurent attachés à la justice et à la vérité, et d'hommes prévaricateurs qui sacrifient aux idoles de leurs passions, ou à celles de l'erreur et du mensonge. Le Seigneur sauvera celle qui boitait, en la délivrant de cette infirmité, et affermissant pour toujours ses pas : il sauvera celle qui boitait, en consommant l'œuvre de sa miséricorde sur les derniers restes de la gentilité chrétienne. Il fera revenir celle qu'il avait chassée, en rappelant la nation juive, qu'il avait rejetée; et réunissant ainsi les derniers restes de ce peuple aux

derniers restes de la gentilité chrétienne, il consommera sur les uns et sur les autres l'œuvre de sa miséricorde : *Salvabo claudicantem, et eam quæ ejecta fuerat congregabo.* Mais avant de consommer l'entière délivrance de ces deux peuples ainsi réunis, il fera éclater sur eux ses miséricordes aux yeux de toute la terre; alors leur nom deviendra célèbre dans tous les pays où ils avaient été en opprobre dans les jours de leur humiliation. Et, jusque dans l'éternité même, toute la multitude des élus de toute nation, de toute langue, de tout pays, admirera ce que Dieu aura fait pour sauver les derniers restes de son peuple, sur qui il aura fait éclater les effets les plus admirables de sa miséricorde : en sorte que ceux mêmes qui les avaient méprisés dans les jours de leur humiliation, et qui seront du nombre de cette multitude d'élus que Dieu appellera alors, admireront éternellement les miséricordes de Dieu sur ces hommes qui leur avaient paru autrefois dignes de mépris : *Et ponam eos in laudem et in nomen in omni terrâ confusionis eorum.* Voilà ce que Dieu fera en ce temps-là où il ramènera son peuple dans la terre de ses pères, en introduisant ses élus dans cette terre des vivants dans laquelle nous verrons un jour les biens du Seigneur. Voilà ce que Dieu fera en ce temps-là où il rassemblera son peuple, en réunissant les deux maisons d'Israël et de Juda, les deux peuples qui ne feront plus alors qu'un seul peuple : *In tempore illo quo adducam vos, et in tempore quo congregabo vos.* Il rendra alors leur nom célèbre parmi tous les peuples, lorsqu'il les aura délivrés et aura fait cesser leur captivité aux yeux de tous les peuples. Tous ceux qui verront sur la terre les prémices de cette délivrance par cette effusion de grâces qui formera le renouvellement et la réunion des deux peuples en seront pénétrés d'admiration, selon que Dieu leur touchera lui-même le cœur pour connaître et pour comprendre la grandeur de cette merveille. Tous ceux qui auront part à la consommation de cette délivrance admireront éternellement les merveilles de de cette délivrance; et ces hommes, qui leur avaient paru auparavant si méprisables, leur paraîtront dignes d'une louange proportionnée aux miséricordes abondantes que Dieu aura répandues sur eux, et par lesquelles ils mériteront un nom et une louange éternelle: *Dabo enim vos in nomen et in laudem omnibus populis terræ, cùm convertero captivitatem vestram coram oculis vestris, dicit Dominus.*

IN SOPHONIAM

COMMENTARIUM.

(AUCTORE CALMET.)

CAPUT PRIMUM.

1. Verbum Domini, quod factum est ad Sophoniam filium Chusi, filii Godoliæ, filii Amariæ, filii Ezeciæ, in diebus Josiæ filii Amon regis Judæ.

2. Congregans congregabo omnia à facie terræ, dicit Dominus.

3. Congregans hominem et pecus, congregans volatilia cœli et pisces maris : et ruinæ impiorum erunt : et disperdam homines à facie terræ, dicit Dominus.

4. Et extendam manum meam super Judam, et super omnes habitantes Jerusalem : et disperdam de loco hoc reliquias Baal, et nomina æditiuorum cum sacerdotibus.

5. Et eos qui adorant super tecta militiam cœli, et adorant et jurant in Domino, et jurant in Melchom :

6. Et qui avertuntur de post tergum Domini, et qui non quæsierunt Dominum, nec investigaverunt eum.

7. Silete à facie Domini Dei : quia juxta est dies Domini, quia præparavit Dominus hostiam : sanctificavit vocatos suos.

8. Et erit : in die hostiæ Domini, visitabo super principes, et super filios regis, et super omnes qui induti sunt veste peregrinâ.

CHAPITRE PREMIER.

1. Parole du Seigneur, qui fut adressée à Sophonie, fils de Chusi, fils de Godolias, fils d'Amarias, fils d'Ézéchias, sous le règne de Josias, fils d'Amon, roi de Juda.

2. Je ferai périr toutes choses de dessus la face de la terre, dit le Seigneur.

3. J'enlèverai les hommes et les bêtes; j'enlèverai les oiseaux du ciel, et les poissons de la mer; et ils entraîneront la ruine des impies : et je ferai disparaître les hommes de dessus la terre, dit le Seigneur.

4. Et j'étendrai ma main sur Juda, et sur tous les habitants de Jérusalem : et j'exterminerai de ce lieu les restes de Baal, les noms de ses ministres, avec les prêtres.

5. Et ceux qui adorent sur les toits les astres du ciel, ceux qui adorent le Seigneur, qui tantôt jurent en son nom, et tantôt jurent au nom de Melchom;

6. Ceux qui se détournent du Seigneur, et ne veulent point marcher après lui; ceux qui ne cherchent point le Seigneur, et ne se mettent point en peine de le trouver.

7. Demeurez en silence devant la face du Seigneur Dieu, car le jour du Seigneur est proche; le Seigneur a préparé la victime : il a désigné ses conviés.

8. En ce jour de la victime du Seigneur, je visiterai les princes, les enfants du roi, et tous ceux qui s'habillent de vêtements étrangers.

9. Et visitabo super omnem qui arroganter ingreditur super limen in die illâ : qui complent domum Domini Dei sui iniquitate et dolo.

10. Et erit in die illâ, dicit Dominus, vox clamoris à portâ piscium, et ululatus à secundâ, et contritio magna à collibus.

11. Ululate, habitatores pilæ : conticuit omnis populus Chanaan : disperierunt omnes involuti argento.

12. Et erit in tempore illo : scrutabor Jerusalem in lucernis : et visitabo super viros defixos in fecibus suis : qui dicunt in cordibus suis : Non faciet benè Dominus, et non faciet malè.

13. Et erit fortitudo eorum in direptionem, et domus eorum in desertum : et ædificabunt domos, et non habitabunt : et plantabunt vineas, et non bibent vinum earum.

14. Juxta est dies Domini magnus, juxta est et velox nimis : vox diei Domini amara, tribulabitur ibi fortis.

15. Dies iræ dies illa, dies tribulationis et angustiæ, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis,

16. Dies tubæ et clangoris super civitates munitas, et super angulos excelsos.

17. Et tribulabo homines, et ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt : et effundetur sanguis eorum sicut humus, et corpora eorum sicut stercora.

18. Sed et argentum eorum, et aurum eorum non poterit liberare eos in die iræ Domini : in igne zeli ejus devorabitur omnis terra, quia consummationem cum festinatione faciet cunctis habitantibus terram.

9. Je punirai en ce jour-là, tous ceux qui entrent insolemment dans le temple, et qui remplissent d'iniquité et de tromperie la maison de leur Seigneur et Dieu.

10. En ce jour-là, dit le Seigneur, on entendra de la porte des poissons un grand cri, et de la seconde porte des hurlements; et le bruit d'un grand carnage retentira du haut des collines.

11. Hurlez, vous, habitants du mortier, toute cette race de Chanaan sera réduite au silence; ces hommes couverts d'argent seront tous exterminés.

12. En ce temps-là je scruterai Jérusalem à la lumière des lampes; et je visiterai ceux qui sont enfoncés dans leurs lies, et qui disent dans leur cœur : Le Seigneur ne nous fera ni bien ni mal.

13. Toutes leurs richesses seront pillées, et leurs maisons ne seront plus qu'un désert; ils construiront des bâtiments, et il n'y demeureront pas; ils planteront des vignes, et ils n'en boiront point le vin.

14. Le jour du Seigneur est proche; il est proche, ce grand jour, il s'avance à grands pas. J'entends déjà les bruits lamentables de ce jour du Seigneur, où les plus puissants seront accablés de maux.

15. Ce jour sera un jour de colère, un jour de tristesse et de serrement de cœur, un jour d'affliction et de misère, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuage et de tempêtes,

16. Jour où les villes fortes et les hautes tours trembleront au son et au retentissement de la trompette.

17. Et j'accablerai les hommes d'affliction, et ils marcheront comme des aveugles, parce qu'ils ont péché contre le Seigneur; leur sang sera répandu comme la poussière; et leurs cadavres seront jetés comme du fumier.

18. Tout leur argent et leur or ne pourra les délivrer au jour de la colère du Seigneur : le feu de son indignation va dévorer toute la terre, parce qu'il se hâtera d'exterminer tous ceux qui l'habitent.

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — VERBUM DOMINI.... AD SOPHONIAM FILIUM CHUSI... IN DIEBUS JOSIÆ. Quæ ad Sophoniam ejusque ætatem pertinent, vidimus in Prolegomeno.

VERS. 2. — CONGREGANS CONGREGABO OMNIA A FACIE TERRÆ. *Congregare* hoc loco, ut alibi sæpè, est interficere, cadavera in acervos congerere, magnam cædem edere, mortuos sepelire, ut Jer. 8, 2; 25, 33; Ezech. 29, 5; Osee 4, 3. Non ea modò prædicit Sophonias mala, quæ Judæ, verùm etiam quæ Babyloniis, Phœnicibus, cæterisque Judææ finitimis imminebant. Hasce provincias unicum continuumque sepulcrum faciet Deus; id enim proprié hæc verba significant : *Congregans congregabo omnia*, homines, bestias, super terræ faciem : homines ac bestias indiscriminatim in sepulcrum congeram, in foveam nullo ordine conjiciam. Eadem fermè isdemque verbis minitatur Osee, 4, 3.

VERS. 3.— CONGREGANS HOMINEM ET PECUS : homines interficiam et pecus, tum mite, tum ferum, ipsasque aves et pisces. Desertam adeo vastatamque regionem latè omnem efficiam, ut nedùm homines, verùm etiam aves et ferè vitam ibi agere nequeant. Aquæ vel arescent, vel venenatis ac voracibus bestiis implebuntur, quæ pisces vorent. Non semel animadvertit S. Hieronymus (1), pecoris inopiam à regionis excidio certissimè oriri. Variis excursionibus barbari provincias Romani imperii, olim uberrimas, adeò desolaverant, ut tristis ubique sterilitas, vepres et luci ubique crescentes, nullis fermè bestiis frequentati, cernerentur.

RUINÆ IMPIORUM ERUNT. Hebræus : Congregabo homines et pecus, *et offendicula cum improbis.* Impios, qui cæteris offendiculo sunt, destruam. Vel : Idola, quæ impiis ea colentibus sunt offensioni, conteram; ea simul cum cultoribus evertam. Septuaginta : *Infirmabuntur impii* : non stabunt, passim impingent.

VERS. 4.— DISPERDAM DE LOCO HOC RELIQUIAS BAAL. Antequàm Josias à ditione suâ Baalis cæterorumque falsorum Numinum cultum proscriberet, 4 Reg. 23, 4, 5, idolorum cultus et superstitio sub illius regno, quemadmodùm sub superioribus, invaluerant. Censent nonnulli, inter quos Sanctius, reliquias hasce Baalis, à Domino destruendas, non modò profanorum numinum cultum esse, verùm et memoriam ac nomen. Ita evellam, ut vel ipsum nomen ignoretur, aut à

(1) Vide Hieronym. in Osee 4, 3, et in hunc locum : *Vastatis urbibus hominibusque interfectis, solitudinem et raritatem bestiarum quoque fieri, et volatilium piscium que testis Illyricum est, testis Thracia, testis in quo ortus sum solum, ubi præter cœlum, et terram, et crescentes vepres, et condensa sylvarum, cuncta perierunt.* Vide eumdem in Jerem. 4, 25.